



La BITD du Japon en 2021 : origine, développement, mort et résurrection !

Curieuse histoire que cette BITD¹ qui a été créée il y a un siècle et demi par une volonté gouvernementale, puis qui s'est rapidement développée, d'abord avec l'aide d'experts étrangers puis par ses propres moyens techniques et humains, a ensuite été anéantie par l'ennemi à l'issue d'une violente guerre et qui, quelques années plus tard, a été resuscitée par ce même ennemi devenu un allié.

En 2021, dans le « *nouveau Grand Jeu* » englobant toute l'Indo-Pacifique, le Japon est actuellement le fidèle second du Grand Frère américain, sans cependant accéder à l'alliance des pays anglo-saxons entre Washington, Canberra et Londres, en attendant Ottawa. Tokyo se contentera-t-il longtemps de cette situation quelque peu humiliante ? Sa base industrielle et technologique de défense lui permet-elle de regagner une autonomie de décision ou l'oblige-t-elle à rester dans l'orbite des États Unis ?

L'Industrie de défense du Japon, de l'ouverture au monde à 1945

Une industrie d'armement est à l'image des risques et périls relatifs à l'indépendance et à la souveraineté. Dans le cas du Japon, la menace historique a été l'Empire de Chine, au moins depuis les tentatives d'invasion de la dynastie mongole des Yuan, fondée par le petit-fils de Gengis Khan, Kubilai Khan, qui tente à deux reprises en 1274 et 1281 de conquérir le Japon. Les effectifs chinois, soutenu par leurs alliés coréens, sont considérables, surtout en 1281. L'armée chinoise et coréenne comprend alors près de 200 000 guerriers et marins, embarqués sur plusieurs milliers de vaisseaux. Ce furent deux échecs cuisants, malgré des succès initiaux permis par l'avance technologique chinoise. De violentes tempêtes, dont le typhon *Kamikazé* (vent divin²) en 1281, entraînent la destruction des navires coréens qui constituaient la flotte d'invasion chinoise. Cette aide coréenne aux Yuan alimente une animosité



L'Amiral japonais Togo, présenté comme calme et confiant, juste avant de donner l'ordre d'attaque à la bataille de Tsushima contre la flotte russe qu'il détruira. Tableau de Tojo Shotaro, 1906.

nippo-coréenne, le Japon essayant d'annexer la Corée en 1592 et 1597-98. L'Amiral coréen Yi Sun-sin sauva à cette occasion l'indépendance de son pays, en partie grâce à une innovation navale : le bateau-tortue.

Ce sont les Européens qui ont apporté les armes à feu au Japon au XVI^e siècle, alors en pleine guerre civile. Se renfermant dans son isolement, le Japon reste à alors l'écart des découvertes européennes qui conduisent à la constitution des empires coloniaux (Espagne, Portugal, France, Grande-Bretagne). Puis, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le Japon, resté un pays fermé, n'a donc réalisé que peu de développements d'armement. En 1853, le Commodore américain Matthew Perry force l'ouverture du Japon au monde extérieur et, par une réaction nationale, provoque une modernisation et une industrialisation à marches forcées. Dès ce moment, le Japon, entré dans l'ère Meiji, modernise armée et marine, et fait appel à des officiers pour enseigner tactiques et techniques des armes modernes, et à des ingénieurs européens pour constituer une première BITD.

Pour moderniser sa flotte, le Japon procède en premier lieu à l'achat de bateaux en Europe.

¹ : Base industrielle et technologique de défense.

² : Ce « vent divin » devint alors un symbole de victoire pour les Japonais.

Tout naturellement, le choix se porte sur la Royal Navy. Du fait de la faiblesse de son industrie encore balbutiante, le Japon fait appel aux chantiers navals britanniques pour équiper la flotte. De 1869 à 1913, l'industrie britannique est le fournisseur principal de la Marine japonaise. Les Britanniques aident aussi au développement de l'industrie locale (Ishikawajima, Kawasaki). Une autre influence notable est française, bénéficiant de la victoire, en août 1884, de l'Amiral Amédée Courbet qui détruit la flotte chinoise à l'entrée du Fleuve Bleu. Les concepts d'une flotte offensive basée sur des navires de petites dimensions (torpilleurs, sous-marins) de l'Amiral Théophile Aube intéressent alors le Japon. Cette influence française concerna l'utilisation de mines marines, et la préférence aux navires rapides et endurants.

Parmi les Français qui s'engagent auprès du Japon, citons le Capitaine Chanoine et le Lieutenant Brunet, et l'Ingénieur Léonce Verny qui fonde l'arsenal de Yokosuka à partir de 1865. D'autres missions militaires françaises se succèdent en 1874 et 1884. A partir de 1886, le célèbre ingénieur du Génie maritime Émile Bertin améliore Yokosuka, et crée les arsenaux de Kure et de Sasebo. En 1918, une 4^e mission française établit les bases de l'aviation japonaise avec des avions français, dont la production sous licence est à l'origine de l'industrie aéronautique nipponne.

Ainsi modernisée, et animée d'une grande combativité, le Japon s'impose dans ses marches. La guerre sino-japonaise en 1895 permet au Japon victorieux d'annexer l'île de Formose (Taïwan) et scelle le

destin de la Corée, soumise à partir de 1915 à une occupation/annexion extrêmement dure. La guerre russo-japonaise de 1904-1905 permet l'exclusion de l'Empire russe de ce théâtre. Rappelons ici l'aide au Japon par les Britanniques, discrète (?) mais très importante dans la victoire de Tsushima, qui voit la flotte japonaise de l'Amiral Togo anéantir la flotte russe de l'Amiral Rojdestvenski.

La participation du Japon au côté des alliés lors de la Première Guerre mondiale lui permet d'annexer – à peu de frais – les colonies et établissements allemands dans la Pacifique. Cet hubris s'opposant aux ambitions américaines, à partir de 1923, les États-Unis poussent le Royaume-Uni à l'abandon du traité d'alliance Japon-Grande-Bretagne. Puis les désordres internes à la Chine, entre révolutions et seigneurs de la guerre, lui donne l'occasion à partir de 1931 d'annexer la Mandchourie et de chercher une conquête totale. La Seconde Guerre mondiale en a découlé.

A ce moment-là, le Japon avait acquis une complète souveraineté technique et industrielle dans le développement et la production des armements nécessaires à ses plans de domination de l'Asie, sous la dénomination de *Sphère de Coprosperité*. Cette industrie développe des produits remarquables, mais ses capacités de production ne pourront jamais rivaliser avec celles du futur adversaire, les États-Unis.

En 1941, la technologie militaire japonaise dépasse celle des Américains avec le chasseur Zéro et la torpille de sous-marin Long Lance à grande portée, sans équivalent dans l'US Navy. La marine japonaise possède une flotte nombreuse, remarquablement entraînée et capable de raids audacieux. Les États-Unis prennent alors seulement conscience d'avoir affaire à un adversaire coriace et déterminé, et bien armé. L'équilibre ne sera rétabli en qualité, et surtout en quantité, qu'à la fin de 1942. Dans le domaine des armes de destruction massive, les recherches en armement chimique et bactériologique ont été effectuées au Mandchoukouo par l'Unité 731, sans aucune considération morale. Le programme de recherche sur une bombe atomique, en revanche, est resté stérile. À la fin de 1944, le Japon affamé par les bombardements massifs élabore un programme d'armes suicide connues sous le nom de kamikaze.



Char de combat type 10, construit par Mitsubishi Heavy Industries et entré en service au début des années 2010. Le canon de calibre de 120 mm est conçu par Japan Steel Works.



© Wikimedia Commons/US Air Force/Courney Wit

Un chasseur multirôle Mitsubishi F-2, surnommé le Viper Zero, se pose à Guam. L'appareil est dérivé du F-16 américain et entré en service en 2000.

Après la capitulation de septembre 1945, et sous le protectorat confié au Général Douglas Mac-Arthur, le démantèlement de l'industrie de défense est total. Contrairement aux technologies allemandes, recyclées par l'URSS, les États-Unis et dans une moindre mesure la France, les Américains ne pouvaient concevoir que les Japonais puissent avoir maîtrisé des matériels de haute technologie !

Une nouvelle industrie de défense se (re) constitue à partir de 1954

En raison de l'article 9 de sa Constitution, « *le Japon renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation* ». Il s'agit d'une interdiction des comportements offensifs, laissant au Japon le droit d'avoir des troupes exclusivement pour la défense du pays. En particulier, le Japon affiche une doctrine non-nucléaire, qui consiste à ne « *jamais posséder, produire et stocker* » d'armements nucléaires.

Avec le déclenchement de la guerre de Corée, la ré-industrialisation du Japon s'avère nécessaire, pour entretenir et réparer les matériels américains, nécessaires pour reconquérir la Corée du Sud. Équipées quasi exclusivement de matériels américains importés ou construits sous licence durant les années 1950 et 1960, les forces terrestres et navales japonaises sont équipées actuellement en grande majorité de matériels d'origine nationale qui sont de haut niveau, bien qu'en général beaucoup plus onéreux que leurs équivalents occidentaux. Dès la fin des années 1960 apparaissent

les premiers modèles de véhicules militaires japonais, issus de leurs propres filières d'ingénierie. En 2021, le Japon est quasi-autonome dans sa production d'armement. Elle s'appuie sur une base industrielle et technologique civile qui lui assure l'accès à tous les matériaux et savoir-faire nécessaires, comme les aciers spéciaux, les matériaux nouveaux comme le graphène, les composants électroniques, un vivier d'ingénieurs, techniciens et scientifiques talentueux. L'émergence de la base technologique spatiale en bénéficie également. Comme le pays s'interdit toutefois l'exportation d'armements et que le marché national est réduit, le coût unitaire de ses produits est très élevé.

À partir des années 1990, le Japon fait un retour progressif en acteur dans la géopolitique internationale et ses forces armées sont employées dans des actions multinationales. Ce n'est que le 15 décembre 2006 qu'il se dote d'un véritable ministère de la défense.

Les Forces d'Autodéfense en 2021

En raison de sa constitution « pacifiste », le Japon limite officiellement ses dépenses militaires au seuil symbolique de 1 % de son PNB depuis 1974. Cette valeur ne tient pas compte des pensions des militaires et des garde-côtes et autres forces paramilitaires. Avec un budget et des effectifs proches de ceux de la France, le Japon a désormais des Forces armées, officiellement Forces d'autodéfense, dotées d'armements modernes et qui sont bien entraînées.



La Force terrestre d'autodéfense japonaise avec un effectif de 160 000 hommes, et possède 400 chars de bataille.

La Force aérienne d'autodéfense japonaise qui est forte de 47 000 hommes aligne 300 avions de combat. Pour remplacer ses vieux F-4 Phantom II, le Japon va acquérir au moins 42 appareils du type F-35A, de Lockheed Martin, qui seront partiellement produits par Mitsubishi Heavy Industries, IHI Corp. et Mitsubishi Electric Corp.

Compte tenu de sa géographie insulaire, la marine est la clé de la politique de défense. Le Japon dispose aujourd'hui de la 4e flotte mondiale. Avec effectif de 45 000 hommes, elle aligne des navires récents dont 22 sous-marins, 9 frégates et 44 destroyers. Les 2 destroyers porte-hélicoptères sont modifiés pour embarquer le chasseur F-35B et devenir des porte-aéronefs, comparables au *Cavour* italien, et ouvrant les perspectives pour une renaissance de son aéronavale. La Marine est appuyée par une importante organisation de garde-côtes, dont les effectifs sont de 12 600 hommes.

La base industrielle et technologique de défense du Japon

Malgré le démantèlement des *zaibatsu* ordonné par McArthur, l'industrie de défense est à nou-

veau constituée en grandes entreprises, tels que Mitsubishi, Kawasaki, ...

Parmi les matériels les plus marquants produits récemment par l'industrie de défense japonaise, citons le chasseur F2, construit par Mitsubishi, pour assurer un avenir à l'industrie aéronautique militaire japonaise. Il s'agit en fait d'une évolution du chasseur US F-16, avec une avionique entièrement japonaise, mais dont le coût unitaire est 4 fois supérieur pour des performances améliorées marginalement. Mais le projet d'un chasseur furtif indigne de 5e génération, le F3, est retardé au profit de l'acquisition du F-35. Si le Japon n'a pas (officiellement) d'ambitions dans le domaine des avions de combat, 2 programmes importants sont en cours, l'avion de patrouille maritime Kawasaki P1, un quadriréacteur de la taille de l'Airbus 320, et l'avion de transport militaire Kawasaki C2, un gros biréacteur de dimensions et capacités de charge semblables à l'A400 européen.

Le Japon se distingue des nations européennes en venant d'achever le développement d'un tout nouveau char le Type 10, qui sera produit probablement à faible cadence pendant une vingtaine d'années.

La Marine finance la réalisation de nombreux navires de combat, lui permettant de mettre en ligne des navires dont la moyenne d'âge est très jeune. Les 4 grands destroyers *Kongo* sont désormais dotés d'une capacité anti-missile balistique et deux destroyers de la classe Maya sont tout nouvellement entrés en service. Le Japon avait proposé ses capacités de développement de sous-marins classiques mais adaptés aux immenses étendues maritimes de l'Indo-Pacifique à l'Australie, un contrat finalement attribué à Naval Group, du moins jusqu'à ces dernières semaines.

En conclusion, les adaptations de la politique de défense japonaise montrent la volonté à s'adapter à un environnement régional avec des menaces protéiformes. Le Japon est dans la situation de la noix placée entre l'enclume chinoise et le marteau américain. Par rapport à la France, dont les dépenses de souveraineté sont similaires, l'absence voulue (et aussi imposée) d'une capacité de dissuasion met le Japon sous un certain niveau de protectorat stratégique américain.

Patrick Michon* SN31 CHEAR



Patrick Michon



Deux nouveaux destroyers de classe Maya, construits par Mitsubishi Heavy Industries, sont entrés en service en 2020 et 2021 avec le système américain AEGIS de défense anti-missile balistique.

© Ministère de la défense du Japon